



Conseil international du Café

127^e session

Session virtuelle

10 et 11 septembre 2020

Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

Ouverture de la 127^e session du Conseil

Le Président du Conseil prononcera le discours d'ouverture et invitera ensuite S.E. M. Alejandro Giammatei Falla, Président de la République du Guatemala et S.E. Mme Tereza Cristina Corrêa da Costa Dias, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire du Brésil, à prononcer le discours inaugural.

1. Ordre du jour – à adopter

ICC-127-0 Rev. 4
[Calendrier des réunions](#)

2. Voix – à examiner et, le cas échéant, à approuver

2.1 Redistribution des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2019/20

[ICC-127-2 Rev. 3](#)

Le Chef des opérations fera rapport.

2.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2020/21

[ED-2343/20](#)
[ICC-127-1](#)

Les documents contenant la base statistique de la répartition proposée des voix pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs ainsi que la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2020/21 seront examinés par le Conseil.

3. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché et l'impact de la pandémie de covid-19 - à noter verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les travaux de l'Organisation, en soulignant les progrès, les réalisations, les défis et les opportunités, et en mettant l'accent sur l'impact de la pandémie de covid-19 sur le secteur et sur l'OIC.

3.1 Proposition de thème de l'OIC pour l'année caféière 2020-21 - à noter

4. Rapport-phare de l'OIC : Rapport sur la mise en valeur du café 2020 - à noter verbal

Le Directeur exécutif présentera le deuxième rapport phare de l'OIC : Rapport sur la mise en valeur du café 2020.

5. Groupe de travail public-privé sur le café et Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

Le Directeur exécutif présentera :

- a) Les recommandations du Groupe de travail public-privé sur le café - **examiner et, le cas échéant, à approuver** [WP-Council 310/20](#)

Le Conseil examinera un projet de résolution sur les recommandations du Groupe de travail.

- b) Les résultats du 2^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux tenu le 9 septembre 2020 - - **noter le rapport du 2^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux** verbal

6. Accord international de 2007 sur le Café

6.1 Prorogation de l'Accord international de 2007 sur le Café - à examiner et, le cas échéant, à approuver [WP-Council 307/20](#)

Le Conseil examinera un projet de résolution visant à proroger l'Accord de 2007.

6.2 Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments - à examiner et, le cas échéant, à approuver [WP-Council 308/20](#)

La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2020. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments

**6.3 Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café – à verbal
*examiner***

La Présidente du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord fera un rapport sur la réunion tenue le mercredi 2 septembre 2020.

6.4 Proposition du Brésil d'inclure le Comité consultatif du secteur privé, et des représentants du secteur privé et du secteur tertiaire, identifiés parmi ceux qui participent déjà au Groupe de travail public-privé sur le café, dans le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café – à examiner [ICC-127-3](#)

**7. Rapport des réunions des comités et autres organes - à examiner verbal
*et, le cas échéant, à approuver***

Le Chef des opérations fournira un résumé des recommandations des organes consultatifs de l'OIC : Comité des statistiques, Comité des projets et Comité de promotion et de développement des marchés.

**7.1.1 Proposition de projet : Renforcement de la résilience post-covid-19 du secteur africain du café aux perturbations du marché, à la sécurité des revenus et à l'alimentation et la nutrition - à PJ-140/20
*examiner et, le cas échéant, à approuver***

7.1.2 Modifications du Règlement sur les statistiques : Certificats d'origine - à examiner et, le cas échéant, à approuver [SC-100/20](#)

7.2 Rapport du Président de Comité consultatif du secteur privé - à noter

8. Promotion de la consommation de café – à noter verbal

8.1 Journée internationale du Café

Le Chef des opérations fera rapport sur la campagne mondiale de communication à l'appui de la Journée internationale du Café, qui se tiendra le 1 octobre 2020.

8.2 Fonds spécial

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'utilisation du Fonds spécial.

9. Questions financières et administratives – à examiner, et le cas échéant, à approuver

9.1 Comité des finances et de l'administration [FA-254/20](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris la situation financière.

9.2 Rapport sur la mise en œuvre de la Résolution 466, Membres ayant des arriérés persistants - à noter verbal

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

9.3 Programme des activités pour l'année caféière 2020/21 – à examiner, et le cas échéant, à approuver [FA-255/20](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

9.4 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2020/21 – à examiner, et le cas échéant, à approuver FA-231/20 Rev. 4

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

10. Bureaux et Comités

10.1 Président et Vice-Président et composition des comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver [WP-Council 309/20](#)

Le Conseil examiner et approuvera la composition des comités suivants pour 2020/21:

- Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

10.2 Président et vice-président du Conseil – à élire verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2020/21 doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs et exportateurs respectivement.

10.3.1 Président et Vice-Président du Forum consultatif – à élire verbal

Le Conseil élira le président et le vice-président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

10.3.2 Conseillers du groupe restreint – à nommer verbal

Le Conseil nommera quatre conseillers au groupe restreint pour 2020/21.

11. Pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

12. Réunions futures

12.1 Le Conseil examinera les dates des réunions en 2021/22 et 2022/23 - **à examiner et, le cas échéant, à approuver** [WP-Council 311/20](#)

12.2 Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures - **à examiner** verbal

13. Questions diverses – à examiner verbal

14. Cérémonie de clôture verbal

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

[Accord international 2007 sur le Café](#)

[Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café](#)

[Règlement de l'Organisation internationale du Café](#)

[Mandats des comités et organes consultatifs](#)

[Bureaux pour l'année caféière 2019/20](#)